

Montmin, le 4 avril 2017

Lettre aux habitants de Montmin en réponse à la lettre à Jean-Antoine Jantet du 23 mars 2017 diffusée sur Montmin News, s'exprimant en tant que Délégué Départemental de l'Education Nationale sur la probable fermeture annoncée de l'école de notre village à la rentrée 2017 :

Personne ne peut se réjouir de la perspective de fermeture de l'école de Montmin et surtout pas moi qui ai toujours défendu ses intérêts et ceux des enfants de la commune. Je n'étais pas non plus favorable à la fusion des communes qui a conduit à la transformation de notre mairie en annexe de Talloires éloignant toujours un peu plus les citoyens du pouvoir de décision, et transforme notre village en « village dortoir ».

Je partage le fait que la fusion des communes de Montmin et Talloires engagée en 2015/2016 a fait perdre le statut de *commune de montagne* à Montmin, statut protecteur - et non pas un « *privilège* » - du fait de son éloignement et de ses difficiles conditions d'accès. En effet la globalisation des effectifs des 2 communes a permis de justifier la fermeture de la dernière classe.

Je tiens par cette lettre à faire la clarté sur les propos avancés par Jean-Antoine Jantet qui pointe les responsabilités sur les politiques menées par les différentes équipes municipales - dont celle à laquelle je participais en tant que Maire jusqu'en mars 2014 – il nous accuse de n'avoir rien entamé pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et par conséquent d'être à l'origine du processus de la fermeture probable de l'école de Montmin.

Mais la lettre de Jean-Antoine Jantet ne revient pas sur le fond du problème : **les conditions et les non-moyens de la réforme des rythmes scolaires engagée par le gouvernement actuel en 2013, dont les élèves, les parents, les enseignants et... les élus des communes ont tous subi les effets pervers !**

Cette réforme, très contestée à l'époque, a aggravé les inégalités entre communes notamment comme la nôtre avec des moyens et ressources financières faibles et insuffisants : des budgets en augmentation constante, la difficulté à recruter des personnels qualifiés et dans le même temps un désengagement sans précédent de l'Etat. Pour les parents, dont il est fait mention dans la lettre, de nouvelles charges financières pour certains (accès au temps périscolaire payant), des problèmes insolubles d'organisation pour d'autres,... C'est donc bien la réforme qui a été imposée par le gouvernement bien trop rapidement, sans aucune réflexion avec les collectivités qui porte la responsabilité d'avoir contribué à mettre en difficulté l'Ecole Publique. Oui, il était nécessaire de revoir l'organisation mais pas en laissant seules les collectivités porter cette responsabilité.

Contrairement à ce qui est avancé par Jean-Antoine Jantet, l'équipe municipale de mon mandat à bien engagé courant 2013 la démarche de mettre en place cette réforme en associant les parents d'élèves, les enseignants ainsi que la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et l'IEN (Inspectrice de l'Education Nationale du secteur). Un projet avait été partagé et en cours d'élaboration : nous avons commencé à proposer de nouveaux rythmes scolaires à condition que des accords soient passés avec de futurs intervenants (non encore définis) et que la commune prenne en charge ces activités. Et de nouveaux horaires avaient été validés par les parents d'élèves présents lors des réunions de concertation avec les enseignants de l'école.

Comme le permettait le décret de la loi, les communes avaient la possibilité de repousser de un an son application, nous avons fait le choix de prendre le temps de la réflexion et de la concertation et donc de proposer sa mise en place à la rentrée 2014. Ceci pour prendre le temps de construire un projet abouti, ayant du sens et des moyens (animateurs des activités, financement, ...) et ne pas conduire au simple prolongement des horaires de garderie, les enfants en subissant les conséquences. Oui, le temps a manqué mais ne nous trompons pas de responsable.

Dans cette période, en mars 2014, il y avait les élections municipales. Aussi, on est en droit de s'interroger sur les objectifs du gouvernement d'engager un changement si profond en plein renouvellement des équipes municipales qui a pu conduire à la non continuité des projets.

Je rappelle que l'école de Montmin et son développement a toujours été une priorité de l'équipe municipale :

- mise en place en 2008 de la 2^{ème} classe obtenue par l'équipe municipale précédente qui a conduit au réaménagement complet de l'école et de la Mairie avec des investissements importants (création de salle d'activité, transfert de la Mairie à l'étage, extension des sanitaires,...),
- développement des activités musique avec une intervenante de l'Ecole de Musique de Faverges,
- des investissements importants en matériel pédagogique,
- participation de la Mairie pour soutenir les activités des enfants organisées hors périodes scolaires (arts plastique, cours d'anglais,...),
- aménagements des classes afin d'accueillir les enfants en situation de handicap,
- ...

Pourquoi ne pas m'avoir contactée pour cette expression ?

Je partage son indignation quand à la très grande menace de disparition de l'école de notre village. Mais les dernières lignes de sa lettre qui consiste à attaquer les personnes dans leur intégrité ne servent pas la cause qu'il défend bien au contraire... et c'est mon grand regret.